

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/295

6 février 2002

(02-0558)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

ASSISTANCE TECHNIQUE – RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

Note du Secrétariat

À la demande du Comité, le Secrétariat a distribué, en octobre 2001, un nouveau questionnaire visant à évaluer les besoins d'assistance technique des pays en développement Membres (G/SPS/W/113). Les réponses des Membres à ce questionnaire seront distribuées sous forme d'addenda au présent document.

Les réponses au questionnaire sont sans préjudice du droit des Membres de porter à tout moment des demandes spécifiques à l'attention du Comité. Le questionnaire est censé permettre aux pays en développement Membres de présenter leurs besoins spécifiques dans le domaine sanitaire et phytosanitaire de manière à faciliter l'octroi d'une assistance technique ciblée et efficace et aider les autres Membres et les organisations internationales à identifier les demandes d'assistance technique auxquelles ils pourraient répondre favorablement.
